

COURAGE, CIVIL. — HONNEUR. — PATRIE. — LIBERTÉ. — PROGRES.  
GAIÉTÉ. — SANTÉ. — BIEN-ÊTRE. — SAVOIR.

# LE FANTASQUE,

JOURNAL CRITIQUE, INDUSTRIEL, LITTÉRAIRE ET NATIONAL, DES DEVOIRS, DES DROITS ET DES INTÉRÊTS CANADIENS.

Je n'obéis ni ne commande à personne, je vais où je veux, je fais ce qui me plaît, je vis comme je peux et je meurs quand il le faut.

Imprimé et publié par

N. AUBIN, Rédacteur.  
W. H. ROWEN, Imprimeur.

N<sup>o</sup> 32, Rue St. Jean, Haute-Ville.

Ce Journal paraît deux fois par semaine, le MARDI et le SAMEDI. L'année se compose de 26 numéros et se divise en trimestres de 24, sans perte pour l'abonné.—Le Prix d'abonnement est de 3 piastres par année payable trimestriellement d'avance.—On ne reçoit pas de souscription pour moins de six mois.—Le prix du port par la poste est une piastre pour toute la province.—Toutes communications, émanant des ou dénommations devront être adressées.—On insère gratuitement tous les articles justifiés et d'intérêt public; ceux de nature personnel ou privés ne seront admis que moyennant rétribution de 2 ou 3 piastres par ligne.

Prix des Abonnés. Première insertion, 6 lignes et au dessous, une demi piastre. Au dessus de 6 lignes, 8 sous la ligne. Chaque insertion suivante se fait au quart des prix ci-dessus.—Les annonces non accompagnées d'ordre sont continuées jusqu'à avis contraire. — ÉCHANGES. On donne le journal gratis aux personnes qui fournissent des annonces au montant de quatre piastres. Celle qui en insèrent pour dix piastres ont droit en outre à des ouvrages d'impression pour la valeur de 2 piastres. On déduit moitié aux concitateurs, à prendre en ouvrage. Les agents reçoivent le feuille gratis.

## Mélanges Littéraires.

La mère s'est permise la lecture à sa fille.

### CHRONIQUE DES TRIBUNAUX.

Un mépris.—Leragois, est un homme porté... il cite, il tempête, il peste, il menace de porter plainte au procureur du roi, si on ne lui rend justice.

Le juge.—Calmez-vous, monsieur.  
Leragois.—Je dénonce Pilote à la sévérité des lois... Il a attenté à ma vie !

Le juge.—A votre vie ?  
Leragois.—Oui, monsieur. Et cependant je n'ai jamais eu pelon tort envers vous, Pilote.

Pilote.—Lequel ?  
Leragois.—Celui de vous avoir prêté vingt francs. (Rire général.) Vous avez voulu me faire assassiner pour ne pas me les rendre... vous voulez gagner du temps. (Hilarité générale.)

Le juge.—Racontez donc de quoi vous vous plaignez.  
Pilote, riant.—Je me charge de ce soin. L'autre jour, messieurs, je reçus la visite de mon ami Leragois ; je m'y suis pris, et ma perruque me vint sa tête, qu'il m'avait laissée et que je trouvai dans la poche de mon gilet.

Leragois.—Meurtre ! et qui veut me faire périr !... Comme c'est petit de sa part !

Pilote.—Je suis ensuite et j'allai au chef d'un brigadier de cuirassiers me proposa de jouer une demi-tasse aux dominos.

Leragois.—Un militaire ! choisir un homme grand pour son shire... c'est ça qui est désagréable pour la troupe.

Pilote.—Au milieu de la partie, que j'acceptai, ce soldat prétendit que je connaissais le double-six... Je déclarai que je ne le connaissais pas plus que les autres ; ça s'échauffa... bref je lui donnai un soufflet.

Leragois.—Quelle ruse ! quelle infamie ! condamnation dictée contre un ami, contre un bienfaiteur !

Pilote.—Le militaire s'emporte et me demande rendez-vous pour le lendemain nous couper la gorge.

Leragois.—Comme c'est réconfortant une petite occasion de se gêner !

Pilote.—Alors, monsieur, ne voulant pas passer pour une bête, je lui donnai ma carte...

Leragois.—Votre carte ! saperlotte !... vous dites, assassin, que c'était votre carte.

Pilote.—Je soule une éponge la mienne, ça s'est trouvé la votre que j'avais dans ma poche, et que je donnai par mégarde. (Longue et bruyante hilarité.)

Leragois, furieux.—Eh ! bien, monsieur, jurez ma position... moi, être le plus innocent de la création, moi qui ne démentis pas une chose, j'ai été... ma femme, (rire général) je me vois un matin un cuirassier sur les bras... un cuirassier qui éprouva le besoin de verser tout mon sang.

(Rire.) Cet homme ne me connaissant pas, prétendit que je n'étais ni des favoris postiches ; il voulait même désigner sur mon corsé et me prêter d'autre en outre... Bref, ce ne fut qu'à force de sacrifices que je me débarrassai de ce

spadassin... Je lui donnai trente sous pour boire la goutte. (Rires prolongés.) C'est égal, c'est Pilote qui a voulu me faire disparaître du globe, je demande qu'il me paie mes vingt francs.

Le juge.—Si son digne à faire comprendre au pacifique Leragois que la visite du soldat doulliste n'est que le résultat d'une erreur provenue de la délivrance d'une carte pour une autre. Calmé par cette assurance et par les excuses de Pilote, Leragois se résista de sa plainte, et sortit bras dessus bras dessous avec son assassin.

### CONSEIL DE DISCIPLINE DE LA 3<sup>e</sup> LÉGION.

Walson s'avance vers le Conseil d'un air très réfléchi. Walson est roux, bourgeonné et lort laid. Cependant la légion réclame ses services. Cette bonne légion n'est pas scrupuleuse.

Le président.—Etes-vous M. Walson ?  
Le prévenu.—Je suis Walson, le ex Walson, il est Walson, nous sommes Walson, vous êtes Walson, ils sont Walson.

Le président.—Ne commettez pas d'inconvenances. Dites-moi plutôt pourquoi vous n'avez pas monté votre garde ?

Le prévenu indécis.—Monté ?  
Le président.—Oui, monté.

Le prévenu, avec chaleur.—Je monte, tu montes, il monte, nous montons, vous montez, ils montent. (Rire général.)

Le président.—Votre intention est-elle d'insulter le Conseil ?

Le prévenu.—Ah ! very good ! j'insulte le Conseil, tu insultes le Conseil, il insulte le Conseil, nous insultons le Conseil, vous insultez le Conseil, ils insultent le Conseil. (Hilarité prolongée.)

Le capitaine-rapporteur.—C'est une mauvaise plaisanterie que vous faites, Monsieur.

Le prévenu, interrompant.—Je fais, tu fais, il fait.

Le capitaine-rapporteur.—Taisez-vous, et laissez-moi parler.

Le prévenu, interrompant.—Je parle, tu parles, il parle, nous parlons, vous parlez, ils parlent. (Longue hilarité.)

Le rapporteur s'agrite au milieu de son discours en pouvant se servir d'aucun verbe sans exciter les convulsions du commissaire.

En ce moment un petit homme, riant aux éclats, s'élance à la barre ; il étouffe et crève dans sa peau.

Le petit homme.—Messieurs, ah ! ah ! ah ! je vais vous dire.

Le président, interrompant.—Je dis, tu dis, il dit nous disons, vous direz... (Rire général dans toute la salle.)

Le petit homme.—Ah ! ah ! ah ! Messieurs, ce brave vous a trompé quand...

Le prévenu, interrompant.—Jo trompe, tu trompes, il trompe, nous trompons, vous trompez, ils trompent.

A cet instant le petit homme empoigne le prévenu, et lui mettant la main sur la bouche, il finit par expliquer au Conseil que lui seul est le véritable délinquant. Quant au Walson qui divertit les juges par ses interjections, c'est un Anglais, un cousin à lui, nouvellement débarqué, qui a reçu l'ordre de son professeur de conjuguier tous les

verbes qu'il entendait nommer, afin de se familiariser avec la langue française.

Qui a ri est désarmé. Le Conseil, usant d'indulgence, renvoie les deux Walson sans condamnation.

Le véritable délinquant, s'arçonnant à la barre.—Je vous salue, Messieurs.

L'Anglais, qui a la bouche libre.—Tu te salues, il se salue, nous nous saluons, vous vous saluez, ils se saluent.

Et les deux cousins s'échappent au milieu des éclats de la gaité générale.

## Tribune Publique.

Au peu d'esprit que le bon homme avait, L'esprit d'autrui par complément seroit.

Pour le Fantastique.

A MESSIEURS LES NOUVEAUX MINISTRES.

Salut Messieurs,  
Comment vous trouvez-vous depuis l'heureux jour qui vous vit monter au faite des grandes provinciales ? Pas mal, je pense. Puissez-vous toujours vous y trouver bien, toujours y reposer sur des lits de roses ! Et surtout, puisse l'atmosphère infecte des bureaux publics ne pas changer vos opinions et vos sentiments de réformistes. Prenez garde, messieurs, on vous a placé sur un terrain glissant, beaucoup s'y sont perdus et peu s'en sont retirés avec le nom de Ministres Honorables Hommes. Vous êtes élevés sur un monceau d'iniquités politiques, d'injustices et de spéculations ; peut-être quelques-uns pensent-ils que vous n'oserez pas en demander la réforme ; peut-être pense-t-on qu'il vous suffit d'être au pouvoir et que vous étendez rien de plus à obtenir ; que vous vous efforcerez à ce seul but, et soyez indifférents à l'amplification ; que vous oublierez les ordonnances du conseil spécial, et propagerez les machines à taxer. Ce sont peut-être là les titres de la mère-patrie, qui, sans doute, n'est pas étrangère à cette réforme de politique coloniale ; elle n'a pu nous vaincre par la tyrannie, elle ne nous endormira par la flatterie ; si telles sont ses espérances, elle se trompe, et se fait encore illusion. Les Canadiens-Français se réjouissent de votre élévation, mais ils attendent justice, justice pleine et entière ; depuis un demi siècle ils combattent pour leurs privilèges, et ils ne déposent les armes de l'opposition qu'après que ces privilèges seront reconnus par ceux qui nous gouvernent. Ils vous ont confié leur mandat en y inscrivant : Amendement de l'Acte d'Union, et rappels de l'Union. On vous a donné des places honorables et lucratives, mais cela ne change rien à votre position, vous êtes encore nos défenseurs, plus en état de faire valoir nos représentations que jamais. Souvenez-vous messieurs, que nous n'avons pas le nombre de représentants auquel nous avons droit sous le rapport numérique ; et que nos conquêtes ne pourront jamais donner un appui cordial au gouvernement, tant que ce premier et grand grief existera. Il faut obtenir le rétablissement de l'usage de notre langue dans la législature, abolir une clause de l'Acte d'union, avant d'exiger de nous que nous ne fassions aucune opposition à l'ordre de chose établi. Vous devez faire disparaître